



Nouveau cahier des charges européen bio (2022)

Quels impacts sur mon exploitation ?

BIO & PAC 2023

Quels changements anticiper ?

Réunion d'information

Le lundi 28 mars 2022

A 14 h 30 à la maison des agriculteurs de Laval

**Parc Technopole, Rue Albert Einstein, 53810 Changé
Salle Haute Mayenne**

(Nombre de participants limité à 40 places, inscription obligatoire)

Dans le cas où les inscriptions dépasseraient le nombre limite de places disponibles, une deuxième réunion de même contenu sera proposée le mercredi 6 avril, à 14h, à la Chambre d'agriculture de Laval

Inscription et information :

Rebecca Mason
02.43.67.36.84

rebecca.mason@pl.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

 **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION**
Liberté Égalité Patrimoine